

DECRET N° 2001-270 DU 27 JUILLET 2001

portant nomination des membres du Conseil
d'Administration (C.A) du Centre de Promotion
des Associations et Organisations Non
Gouvernementales (CPA.ONG).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi 94-009 du 28 juillet 1994 relative à organisation et au fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le Décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
- Vu** le Décret n° 99-515 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur ;
- Vu** le Décret n° 2000-491 du 09 octobre 2000 portant approbation des statuts du CPA-ONG ;
- Sur** proposition du Ministre chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 4 juillet 2001 ;

.../...

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées membres du Conseil d'Administration du CPA-ONG, les personnes ci-après représentants désignés de leurs structures de provenance.

Président : ADJINDA Kocou Obed Oka représentant du Ministère chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur (MCRI-SCBE) ;

Membres :

- SONOUKON LEGBAKPEVI André représentant du Ministère d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de la Prospective et du Développement (MECCAG-PD) ;
- OHIN Jacob représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) ;
- GOUTONDJI Pamphile représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine (MAEIA) ;
- SOTOHOU Marcellin représentant du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) ;
- AROUNAN Rabiadou épouse AGBEILLE représentante du Ministère de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité (MFPSS).
- ADIMI Toussaint représentant du Ministère des Finances et de l'Economie (MFE) ;
- KEGBE Jean Michel représentant du Ministère, de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation (MISD) ;
- WHANNOU Stanislas représentant du Ministère de la Santé Publique (MSP) ;
- BEHANZIN Boras représentant de l'ONG ALDIPE, Président RGD point focal du CPA-ONG désigné par les ONG dans le Zou ;
- MEBABIO Mamatou épouse DJOSSOU représentante de la CODECONG Alibori-Borgou ABPF point focal du CPA-ONG désigné par les ONG dans les départements de l'Alibori et du Borgou ;

- DADJO Antoinette représentante de la LIGUE LIFE, Présidente FOSADELP ;
- GBAGUIDI Arsène Sèdo représentant du Centre Africa Obota chargé du programme ;
- BAPARAPE Aboubakar représentant l'Association de Développement de l'Atacora et de la Donga ;
- ZOUNNON Hubert A. représentant de l'Association de Développement de l'Ouémé et du Plateau.

Observateurs

- ALECHOU Pierre Pascal du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur (HCBE) ;

- AGBODJI J.HOUENSOU de la Coordination des Partenaires au Développement (PNUD).

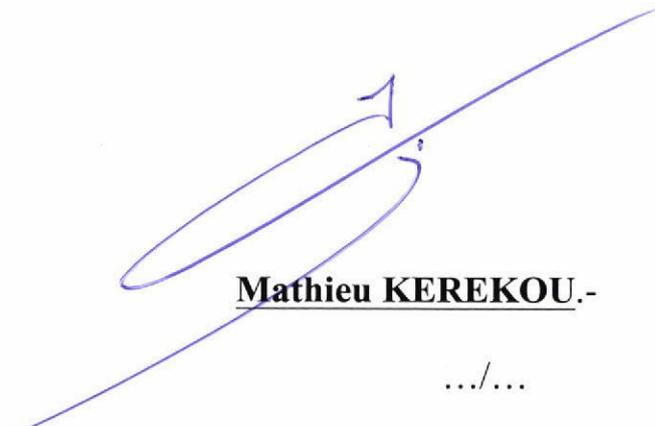
Article 2 : Les membres du Conseil d'Administration du CPA-ONG ont un mandat de cinq (05) ans à compter de la date de signature du présent Décret.

Lorsqu'ils sont déchargés de leurs fonctions, leurs remplaçants terminent leur mandat.

Article 3 : Le Ministre chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 juillet 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

.../...

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale, de la Prospective,
et du Développement



Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO- TCHANE.-

Le Ministre chargé des Relations avec
les Institutions, la Société Civile et les
Bénois de l'Extérieur,



Adékpédjou S. AKINDES

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Théophile NATA.-

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de l'Intégration Africaine,



Kolawolé A. IDJI.-

Le Ministre de la Santé Publique,



Yvette Céline SEIGNON KANDISSOUNON.-

Le Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité et de la Décentralisation,



Daniel TAWEMA.-

Le Ministre des Enseignements
Primaire et Secondaire,



Jean Bio CHABI OROU.-

Le Ministre de la Famille, de
la Protection Sociale et de la
Solidarité,



Claire AYEMONNA HOUNGAN

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG -PD 4 MISD
4 MFE 4 MCRI-SCBE 4 MAEP 4 MAEIA 4 MSP 4 MEPS 4 MFPSS 4 AUTRES
MINISTERES 12 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-